

RAPPORT N° 04/4-45
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS
POUR REALISATION D'UN PROJET DE VOIRIE

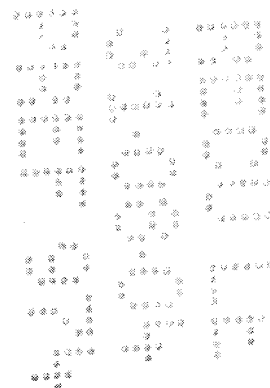
DIVERS INDIVISAIRES CHEMIN YLANG-YLANG / HN 220 p

Je vous propose de vous prononcer sur l'acquisition du terrain mentionné en annexe et, en cas d'accord :

- de m'autoriser à signer l'acte d'acquisition ;
- de procéder au versement au notaire rédacteur des honoraires correspondants.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

 **DEPUTE-MAIRE**
René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA



**DELIBERATION N° 04/4-45
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 20 août 2004**

OBJET

**ACQUISITION AMIABLE DE TERRAINS
POUR REALISATION D'UN PROJET DE VOIRIE**

DIVERS INDIVISAIRES CHEMIN YLANG-YLANG / HN 220 p

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 04/4-45 du Député-Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2^{ème} Adjoint au Député-Maire, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Aménagement du Territoire / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

ARTICLE 1

Autorise le Député-Maire à procéder à l'acquisition du terrain mentionné en annexe ;

ARTICLE 2

Autorise le Député-Maire à intervenir dans l'acte correspondant.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 27 AOUT 2004



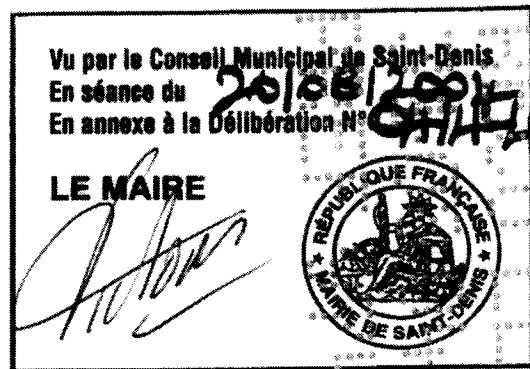
LE DEPUTE-MAIRE

Paul VICTORIA

**ANNEXE AU RAPPORT N°04/4-45
ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER
POUR REALISATION D'UN PROJET DE VOIRIE
en séance du VENDREDI 20 août 2004**

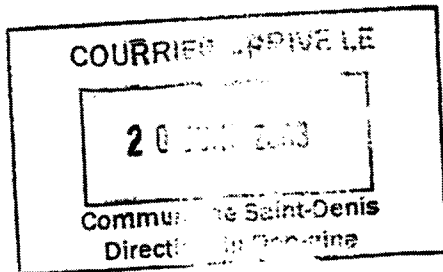
REF.CAD - ADRESSE. - SUPERFICIE	PROPRIETAIRE - POS	DESCRIPTIF DU TERRAIN	PRIX	MODE D'ACQU ISIT°	MOTIVATION D'ACQUISITION	OBSERVATIONS
HN 220p chemin Ylang Ylang 18 m²	Indivisaires : M. et Mme CARPAYE Jean M. XAVIER Mme AKIME Corinne M. et Mme MILLOT M. LAI PEI M. LAW LAM	Terrain nu	136 €/m² conforme à l'estimation du Domaine (VV n°1069/2003 en date du 18/06/03)	Amiable	L'aménagement du Chemin Ylang Ylang qui fait l'objet d'un alignement à 12m au POS, permettra d'améliorer la circulation sur cette voie et de renforcer la sécurité publique	Cette DCM amule et remplace celle du 18/06/04 (n°04-3-33) où figurait le nom d'un seul indivisaire

N.B : Les superficies données sont à titre indicatif. Elles seront précisées, lors de l'établissement du document d'arpentage par le géomètre de la Ville.



14

Direction des Services Fiscaux
de la Réunion
Brigade d'Évaluation Domaniale
Hôtel des Impôts de Saint Denis Ouest
1 Rue Champ Fleuri à Sainte Clotilde
BP 7015
97701 Saint Denis Messag Cédex 9
Tel : (02 62) 48 69 31



Le Directeur des Services Fiscaux
de la Réunion
à Monsieur le Maire de Saint-Denis
Direction Générale Aménagement
Développement Urbain
Direction du Domaine

Hôtel de Ville
97717SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9

à l'attention de M. S. QUERRIOUX

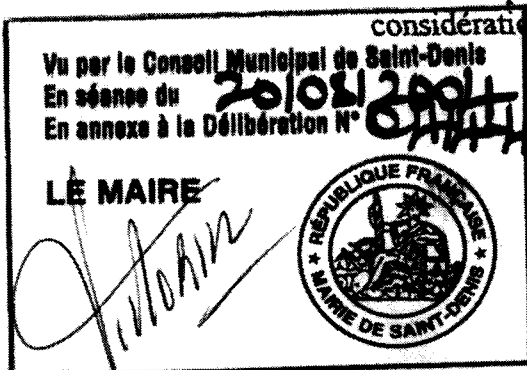
V/ Réf : Votre lettre
N° 605/FO/03/JP
du 9 mai 2002
N/Réf : VV 1069/2003

Objet :
Élargissement du chemin Ylang Ylang

Monsieur le Maire

En réponse à votre lettre citée en référence, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les emprises à prélever sur les parcelles parcelle HN 16, 17, 18, 31, 33, 34, 36, 39, 65, 72, 73, 75, 220, 223, 235, 236, 312 et HO 4 siseS sur la commune de Saint-Denis en zone UE au POS, peuvent être estimées :
Valeur au m2 du terrain: 136 €/m2.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma
considération distinguée.



A Saint Denis le 18 juin 2003
Le Directeur des Services Fiscaux
par délégation, L'Inspecteur

J-C LELIEVRE



LEGENDE

Eléments du P.P.R.

Zones de prescriptions

-  zone Bg - constructible
-  zone Bj - constructible
-  zone Bg' - constructible








Zones d'interdiction

-  zone R1 - inconstructible
-  zone R2 - inconstructible
sauf aménagement global de
la zone et révision du P.P.R.

Autres

-  zone sans contraintes
spécifiques
-  zone d'études particulières

Eléments du P.O.S.

-  Espace Bois Classé
-  Emplacement réservé
-  Zone
-  Emprise
-  Numéro d'emplacement
réservé
-  Zone monuments historiques
-  Limite Section Cadastre

